

LES OUTILS DE QUALIOPI
Formation INTER-entreprises 28 heures
100 % à distance

12h synchrones collectives:
en 6 RV Lundi de 9h30-11h30
6h tutorat synchrones individuelles
10h asynchrones

Les démarches qualité sont portées par des outils internes aux organisations : processus, procédures, modèles, enregistrements, documents et fichiers, tableaux de bord et indicateurs. Réussir l'audit de certification, c'est démontrer notre capacité à maîtriser ces outils.

Contexte et objectifs généraux de la formation

La certification qualité nationale issue de l'article 6 de la loi du 5 septembre 2018, "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" est définie par le décret 2019-565 du 6 juin 2019. Selon cette loi, les organismes de formation, CBC Centre de VAE et CFA devront être certifiés à partir du 1er janvier 2022. La certification est obligatoire si vous intervenez sur le marché conventionnel bénéficiant de financements publics et/ou par les opérateurs de compétences. Elle devient fortement recommandée pour faire valoir la qualité de vos prestations si vous intervenez en sous-traitance ou si vous bénéficiez de financements d'entreprises ou privés. Il est donc devenu primordial de prouver la qualité des formations que vous dispensez afin de répondre aux critères des financeurs et des prescripteurs, mais aussi pour gagner la confiance des entreprises et des particuliers, gagner en visibilité, développer vos parts de marché, organiser votre activité et vous professionnaliser.

L'audit de certification devra être programmé avant le 31 décembre 2021. Si l'OPAC¹ n'obtient pas la certification, il pourra poursuivre ses activités sans toutefois bénéficier de fonds publics ou mutualisés, tant que la certification ne sera pas acquise.

Nous proposons une formation-action sur six demi-journées, regroupant quatre à six organismes, dont l'objectif général est la création des outils et l'amélioration des pratiques en vue de la mise en place et de la pérennisation du système de management de la qualité.

Compétences visées

- Réaliser ou mettre à jour les outils de pilotage de la qualité en formation
- Animer son système qualité

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation les professionnel·les seront capables de :

- Identifier les preuves nécessaires à l'animation de la qualité pour chacun des critères et indicateurs de QUALIOPI
- Ecrire les procédures, les modèles de documents et les compléter au fil du temps
- Organiser les fichiers, les dossiers documentaires et les enregistrements
- Décrire les éléments du système de management de la qualité mis en place

¹ Opérateurs prestataires d'actions concourant au développement des compétences - OPAC - le nouveau nom officiel des organismes de formation et des CFA

Prérequis

Être informé-e du volet qualité de la réforme, être en capacité de repérer les indicateurs du référentiel qui concernent l'organisme parmi les 32 indicateurs QUALIOPI. Version du guide utilisé : [VERSION 7](#)

Vous pouvez vous informer en visionnant la vidéo mise en ligne par le CARIF OREF Ile De

France : <https://www.youtube.com/watch?v=fuHydG-iMUs>

Public concerné et Conditions d'accès

Formateur-ice, salarié-e d'un organisme concourant au développement des compétences (OPAC), responsable de formation, responsable, référent-e ou animateur-ice qualité ...

Personne à mobilité réduite ou publics particuliers, voir directement contact@formethic.org

Cette formation-action est adaptée pour des OPAC de taille moyenne avec ou sans salarié-es.

Approche, méthodes et outils pédagogiques

L'approche est active. La pédagogie « inversée » est favorisée : un temps d'autoformation entre chaque séance est proposé afin de vous approprier la théorie à votre rythme et commencer à préparer les outils à corriger et débriefer en séance synchrone.

Les formatrices sont expertes en qualité et en pédagogie. Elles guideront les apprentissages par l'expérience et la collaboration entre pairs. Chaque stagiaire a une seule formatrice référente : c'est elle qui réalise l'accompagnement individuel, elle est choisie sur la base des expertises respectives en fonction des besoins et du résultat de l'évaluation de positionnement.

SEULS LES INDICATEURS COMMUNS SONT traités dans le présent programme. Pour les actions spécifiques* (VAE, BC, apprentissage) et les indicateurs spécifiques* (formations certifiantes 3, 7 et 16), des séances spécifiques en plus sont à prévoir. Tarif sur mesure à détailler.

** ces indicateurs spécifiques seront traités sur demande des participant-es*

Supports

Un fichier EXCEL listant les indicateurs et les preuves à produire sera fourni en amont de la formation. Il pourra être complété par le-la stagiaire avant le début de la formation

Des modèles d'outils et de preuves seront proposés et diffusés aux participant-es. Les supports de formation seront fournis. Un fichier EXCEL « PLAN de PREPARATION » servira de support pour noter les progrès des participant-es. Le fichier d'AMELIORATION CONTINUE est fourni dès le démarrage de la formation.

Intervenantes

Sylvie LEONELLI, formatrice consultante en Qualité et management de projet, coach et facilitatrice

Julie PATINET, formatrice consultante en pédagogie, ingénierie de formation et formation de formateur-ice.

Modalités : formation à distance

Effectif : minimum 4, maximum 6

Durée : 28 heures à distance au total

- 6 séances collectives de 2h le lundi matin, réparties sur 10 semaines: 12h collectives synchrones
- Un minimum de 10h de travail asynchrone tutoré au total (en moyenne 2h entre chaque séance).
- 4h d'accompagnement individuel (RDV à fixer avec chaque stagiaire, selon les besoins) pour débriefer sur les outils créés et répondre aux questions
- Une séance individuelle « bilan » de 2h pour préparer l'audit de certification

Lieux de formation

A distance

Information des stagiaires

Nous vous conseillons pour la demande de financement auprès de votre OPCO

Cette formation est référencée par AKTO

Évaluations

Questionnaire de positionnement à réaliser en amont de la formation

L'analyse des réponses à ce questionnaire permettra d'adapter la formation. Selon cette analyse, nous pourrons éventuellement vous proposer un entretien complémentaire de 30 minutes à 1 heure pour échanger sur vos besoins.

Questionnaires portant sur les acquis à chaud et à froid 3 mois après la formation

Tarif 1080€ net de TVA

Réduction 10% pour les membres de FORMETHIC adhérents depuis plus de 6 mois

Des réductions seront accordées aux stagiaires ou centres de formations inscrits à plusieurs modules.

Informations et contacts

Référente Handicap :	Muriel MERIENNE	06.32.70.34.51 contact@formethic.org
Assistante de formation :	Hélène BLANC	06.30.08.93.55 admin@formethic.org
Formatrices :	Julie PATINET	07 68 39 03 43 contact@juliepatinet.com
	Sylvie LEONELLI	06.85.69.35.65 sylvie.leonelli@paradoxe2c.fr

Programme *(l'ordre des indicateurs pourra varier en fonction des participants)*

Séance n°1 : introduction à la qualité, aux outils proposés, indic 1

Débriefing des évaluations de positionnement

Vérification de la prise en main de l'extranet Digiforma

Introduction à la qualité

- Les grands principes de la qualité
- Introduction sur les différents outils de la qualité : procédures, formulaires, documents, tableaux de bord et enregistrements
- Pratique de l'amélioration continue et surveillance de vos indicateurs
- La gestion documentaire et l'architecture des dossiers
- La certification : un audit externe
- Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
 - Indicateur 1.1
- Compléter le FICHIER DES PREUVES et le PLAN DE PREPARATION

Lundi 18 octobre 9h30-11h30

Séance n°2 : conception/construction d'une formation, critère 2, indic 4, 5, 6 et 8

Partage des travaux réalisés en intersession

Évaluation des progrès en continu

Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées

l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations

Ingénierie de formation

- Les étapes d'une action de formation : de la conception à l'évaluation
- Le double niveau de l'analyse des besoins en compétence
- Les différents objectifs en formation
- Formulation des objectifs pédagogiques
- Les modalités de mise en œuvre d'une action concourant au développement des compétences
- Le scénario pédagogique
- Procédure de positionnement
- Compléter le FICHIER DES PREUVES et le PLAN DE PREPARATION

Lundi 25 octobre 9h30-11h30

et

Séance n°3, culture qualité et amélioration continue, critère 7

Partage des travaux réalisés en intersession,

Évaluation des progrès en continu

- Les indicateurs de résultat
- Les différentes propositions de recueil des informations pour améliorer la qualité
- L'amélioration continue dans le temps d'un organisme de développement des compétences
- Le traitement des anomalies, et des appréciations des parties prenantes
- Compléter le FICHIER DES PREUVES, le PLAN DE PREPARATION et le FICHIER D'AMELIORATION
- Critère 1 : Information du public ; indicateur 2

Lundi 8 novembre 9h30-11h30

- Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées, indicateurs 30, 31 et 32

Séance n°4, mise en œuvre d'une action de formation, critère 3, indic 9, 10, 11 et 12

Partage des travaux réalisés en intersession,

Évaluation des progrès en continu

- Les différentes évaluations
 - Focus sur l'évaluation des acquis (indic 11)
 - L'**adaptation** aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ; Indicateur 10
 - L'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap (Indic 26 PSH)
 - **Information des stagiaires sur les conditions de déroulement**
 - **Gestion des abandons et mesures pour favoriser l'engagement**
- Compléter le FICHER DES PREUVES, le PLAN DE PREPARATION et le FICHER D'AMELIORATION

Lundi 22 novembre 9h30-11h30

Séance n°5 : moyens et ressources humaines, critères 4 et 5

Partage des travaux réalisés en intersession

Évaluation des progrès en continu

- Moyens**- Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en place
- Les exigences sur les locaux et le matériel
 - Les ressources pédagogiques
 - Mobilisation et coordination des différents intervenants
- Critère 5
 - La gestion des compétences des intervenants internes et externes
 - Le plan de développement des compétences des salarié-es
 - Compléter le FICHER DES PREUVES, le PLAN DE PREPARATION et le FICHER D'AMELIORATION

Lundi 6 décembre 9h30-11h30

Séance n°6, critère 6 veilles, sous-traitance, accueil PSH

Partage des travaux réalisés en intersession,

Évaluation des progrès en continu

VEILLE ; Critère 6 : L'inscription et l'investissement du ou de la prestataire dans son environnement professionnel, indicateurs 23, 24 et 25

- La veille légale et réglementaire : sourcing, conformité, traçabilité
 - La veille informationnelle, ressources pédagogiques, et innovations
 - La veille économique et métier
- Accompagner les personnes en situation de handicap, Critère n°6, indicateur 26
 - Les réseaux utiles pour accueillir des personnes en situation de handicap
 - synthèse de toutes les actions à réaliser dans l'OPAC (accueil, orientation, adaptation)
 - Faire appel à la sous-traitance, Critère 6, indicateur 27
 - Compléter le FICHER DES PREUVES, le PLAN DE PREPARATION et le FICHER D'AMELIORATION

Lundi 13 décembre 9h30-11h30